

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 1

Artikel: Aumône et charité
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 Janvier 1872.

Aumone et charité

Depuis quelques années on a organisé, à l'occasion des fêtes du nouvel-an, une sorte de croisade contre les *souhaiteurs de bonne année*.

Les bonnes maisons barricadent leurs portes, immobilisent leurs marteaux, étouffent leurs sonnettes; on a horreur des gros et petits qui viennent vous dire avec une sorte de cantilène : « la bonne année s'il vous plaît. »

Les administrations communales, jalouses de prouver la plus grande somme de bien-être à leurs administrés, rivalisent de zèle pour tout réglementer jusqu'aux souhaits et aux « Dieu vous bénisse. »

Sous le couvert de l'inviolabilité du domicile ou sous le prétexte de réprimer les abus de la mendicité on a substitué l'aumône légale à la charité privée. Autrefois, le pauvre se présentait, recevait quelque chose et était oublié; maintenant il faut s'inscrire et le navrant registre des assistés, reste comme un monument immuable du bien qu'on a fait.

Comme corollaire de cette innovation, chaque commune bien gouvernée établit un blocus, une sorte de « cordon de misérables » autour de son territoire et fait savoir par la voie des journaux à tous les pauvres héritiers des lieux circonvoisins (qui ne les lisent guère les journaux) que ceux qui auraient l'intention de faire des souhaits intéressés aux gens aisés de son ressort seront traqués et reconduits en bon lieu par les alguazils de la force publique.

Voilà sans doute un moyen héroïque de se défaire des parasites, aussi bien qu'une occasion unique de commettre des abus d'autorité.

Mais le triomphe des idées modernes est à ce prix, et toutes les vieilles habitudes, toutes les anciennes coutumes doivent être jetées par dessus bord si nous voulons que le vaisseau du progrès continue sa marche triomphale.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Il y a du pour et du contre, dirait mon voisin Jean-Pierre. Quant à moi, je laisse la question intacte, me contentant de constater ce qui est.

Il y a quelques vingt ans on n'éprouvait heureusement pas ces besoins coercitifs; les pauvres s'engageaient avec confiance sous la porte des riches et recevaient en échange de leurs souhaits quelque

menue monnaie, du pain, des fruits et quelquefois même des pâtisseries communes. Les enfants surtout étaient les bienvenus. De bonnes dames se faisaient un joyeux devoir de consacrer la matinée du premier jour de l'an à faire des heureux; plus leur nombre était grand et mieux; elles croyaient avoir accompli leur tâche! C'était un vrai jour de Dieu.

L'hiver 1847-48 qui fut si dur aux indigents augmenta outre mesure la liste des solliciteurs du premier jour de l'an.

Or, dans une petite ville des bords du lac Léman il y avait une bien bonne dame qui, chaque année, donnait beaucoup et surtout aux enfants. Chacun le savait et n'avait garde d'oublier le chemin de sa maison hospitalière.

Cette année-là elle avait convoqué les enfants pour 9 heures du matin. J'étais de ceux-ci. Il y en avait deux grandes chambres toutes pleines. Chacun de nous reçut d'abord un verre de vin chaud et un petit pain. Et tous nos petits visages de s'épanouir comme les fleurs au soleil du printemps.

Puis vint une seconde distribution : à chaque garçon une cravate de laine et à chaque fille un mouchoir de coton.

Enfin, une troisième distribution où tous ceux qui savaient lire reçurent un batz et un petit volume d'histoires, et les petits ou les ignorants, demi-batz et un abécédaire. Une courte prière de la généreuse dame termina notre petite fête.

Une heure avait suffi à cette bonne œuvre, et dans notre simplicité enfantine nous nous disions : Oh! que les riches sont heureux!

Ce souvenir d'enfance m'est revenu à la mémoire le 1^{er} janvier, en voyant passer les protégés de ma voisine. Et ils sont nombreux, ces protégés; c'est une véritable légion. Ce sont tous les enfants pauvres du village. Malgré leur nombre, aucun ne s'en est allé les mains vides!.... et cela faisait chaud au cœur de voir s'éclaircir toutes ces petites figures blêmes par le froid du matin et souvent, hélas! par l'insuffisance du vêtement.

Chez ma voisine, cette procession qui se fait en bloc le 1^{er} janvier, se poursuit en détail jusqu'au 31 décembre. Toute l'année ses doigts agiles courent et tricotent pour ces pauvres petits. La cotonne, l'indienne, se transforment en tabliers et en bonnets; les petits jupons varient à l'infini; car la diversité de provenance de la matière première, s'oppose souvent à l'harmonie. Mais ils sont chauds ces petits jupons, cela suffit. Chauds sont aussi ces

petits corsages bariolés qu'on a tirés d'un pantalon hors d'usage, et ces charmants bonnets de garçons adroitement taillés dans un vieil habit d'uniforme.

Chaque jour amène quelque nouvelle misère à soulager et partant quelque importunité. Mais on n'importe jamais ma voisine ; toujours bonne, toujours sereine, à tous elle a quelque chose à donner : peu de paroles et beaucoup d'objets.

Et quand je vois ce dévouement de tous les instants, cet esprit de sacrifice, cet oubli de soi, je me dis souvent :

Oh ! que les coeurs larges sont heureux !

Thermes de Lessus.

L. C.

La merveille dans la poche de gilet.

Il y a bien des objets qui nous entourent et dont nous nous servons très souvent sans que nous nous soyons jamais donné la peine de nous rendre compte de leur construction, de leur composition ou des conditions de leur existence. Combien de nos lecteurs ont examiné en détail cette petite merveille qu'ils consultent à chaque moment et qui se nomme la montre ? Et cependant tous trouvent très naturel que cette machine soit continuellement en mouvement, le jour et la nuit, par le chaud et par le froid, qu'elle compte et qu'elle indique exactement et pendant des années les parties les plus petites du temps. — Nous n'avons pas la prétention d'en donner une description ; nous voulons seulement faire remarquer deux ou trois faits qui s'y rapportent.

Quand on ouvre une montre à cylindre de grandeur moyenne, dont le cadran a 18 lignes de diamètre, nous voyons une petite roue, le balancier, qui oscille très rapidement et qui a un diamètre de 21 millimètres, dont 66 millimètres de circonference. Dans une bonne montre, un point quelconque de cette roue parcourt à chaque oscillation les trois quarts d'un cercle, c'est-à-dire plus de 49 millimètres. En comptant exactement les oscillations on voit qu'il y en a 5 par seconde, 18,000 par heure, 432,000 par jour. Un point de la circonference parcourt donc dans un jour un chemin de $432,000 \times 49$ millimètres = 21,168 mètres = plus de 4 1/3 lieues suisses.

Une chose plus étonnante encore est l'exactitude de la montre.

Les oscillations deviennent isochrones (d'égale durée) par le ressort spiral. La marche de la montre se règle en allongeant ou en raccourcissant ce ressort, ce qui a lieu en déplaçant l'aiguille de la rossette soit vers le mot de *retard* ou vers celui d'*avance* ; par cela, les oscillations deviennent plus ou moins rapides, plus ou moins longues. — Si une montre, en 24 heures, accuse une différence de 2 minutes, chaque oscillation, comme il y en a 432,000 pendant ce temps, est trop grande ou trop petite de la 3600^e partie d'une seconde. Voulons-nous que la montre ne diffère que d'une demi minute, c'est exiger que chaque oscillation soit tout au plus trop lente ou trop rapide de la 14,000^e partie d'une seconde.

Aug. R.

Notre compatriote, M. W. Reymond, appelé dernièrement par le gouvernement genevois à donner à Genève un cours public sur *l'Histoire de l'Art*, a eu, paraît-il, beaucoup de succès, témoins ces quelques lignes que nous empruntons à une lettre particulière de Genève.

« Le cours donné ici par votre ami, M. W. Reymond, auquel j'ai assisté, a fait le plus grand plaisir à ses nombreux auditeurs. Ses dix séances ont été suivies du commencement à la fin avec beaucoup d'assiduité, et il n'est maintenant pas un d'entre nous qui n'ait une idée très claire des différents ordres de l'architecture, qui ne puisse dire, à la vue d'un monument, auquel de ces ordres il appartient, à quelle époque il remonte et quels sont les principaux traits qui le caractérisent. Et toutes les définitions données par le professeur sont assaisonnées d'observations piquantes, justes, bien trouvées, qui donnent à ses entretiens le plus agréable intérêt. »

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que l'accueil fait à M. Reymond, à Genève, et les éloges qui lui ont été donnés par la presse genevoise, ont engagé ses amis de Lausanne à lui demander de bien vouloir répéter son cours dans notre ville, qu'il doit quitter prochainement pour se rendre à Paris. Cédant à ces sympathiques sollicitations, M. Reymond s'est décidé à nous répéter son cours dans la salle du *Musée industriel*. La première séance aura lieu, à 3 heures, le 11 courant. Espérons que les intéressants entretiens de notre compatriote seront suivis avec empressement et qu'il emportera de son séjour de Lausanne des souvenirs qui le ramèneront plus souvent au milieu de nous.

La race latine et la race germanique.

De nos jours, on voudrait nous faire accroire que la race latine est dégradée, déchue, et que les Allemands du Nord sont le peuple de l'avenir.

L'histoire et l'observation ne sont pas de cet avis.

Aucun être créé ne forme, par lui-même, un tout complet et indépendant. Dans la famille, chaque membre a son rôle. Dans la société, chacun a sa profession. Dans le genre humain, chaque nation a sa tâche.

Les peuples de l'Orient, peuples voués à l'immobilité et à la contemplation, forment le cerveau chargé de fournir les systèmes religieux et philosophiques. Chez eux, les sciences et les arts florissaient, alors que les autres peuples étaient encore incultes.

Ce sont les Orientaux qui, par leurs émigrations, ont formé la Grèce, chargée d'analyser les sciences synthétiques et concrètes de l'Orient, pour les peuples plus mobiles de l'Occident.

Ce sont les Orientaux qui, par les croisades et par la conquête de l'Espagne, sont venus rendre la vie intellectuelle, les sciences et le commerce à l'Europe féodale et croupissante sous le joug de l'empire germanique, avec ses princes, ses ducs, ses comtes et ses barons.